

Une coalition de groupes de la société civile appelle à une plus grande gouvernance dans l'industrie mondiale du diamant

7 Juin 2016

L'industrie du diamant demeure ternie par les liens qui subsistent entre les diamants, les violations des droits de la personne et le financement des conflits. Nous, soussignés, qui représentons un groupe diversifié d'organisations de la société civile nationales et internationales, sommes unis dans nos efforts visant à briser ces liens par divers moyens et à nous assurer que cet objectif demeure une préoccupation centrale chez les gouvernements et l'industrie qui interviennent dans ce secteur.

Collectivement, de récentes remarques de la présidence du Processus de Kimberley (PK) en 2016 adressées à la Coalition de la société civile du PK nous préoccupent profondément. Non seulement ces remarques témoignent-elles d'un mépris et d'un manque de respect à l'égard du rôle capital qu'a joué et que continue de jouer la société civile au sein du PK, mais elles mettent en péril un pilier crucial de la structure tripartite du PK. Toute tentative destinée à marginaliser la société civile ou à la réduire au silence menace les fondements mêmes du PK, que ce soit à titre individuel ou collectif.

Nous voulons rappeler à l'industrie du diamant, aux gouvernements et aux consommateurs nos sérieuses préoccupations relatives au secteur du diamant, tout comme les travaux qu'il reste à faire pour corriger ces problèmes de longue date. Les membres de la Coalition de la société civile du PK partagent ces inquiétudes avec d'autres groupes qui travaillent à l'extérieur du système du PK, y compris Amnesty International, Global Witness, et le projet Enough. Ensemble, nous continuerons à intervenir sur ces enjeux sur de nombreuses tribunes et à accueillir avec satisfaction l'engagement d'autres intervenants qui partagent notre intérêt à voir se réaliser des progrès significatifs à cet égard.

Il y a maintenant près de 20 ans, des organisations de la société civile exprimaient pour la première fois de sérieuses préoccupations concernant le rôle que jouaient les diamants pour alimenter des conflits brutaux en Afrique centrale et occidentale. Cet effort a mené à des négociations multilatérales et multipartites, qui se sont déroulées sur plusieurs années et ont donné lieu à la création du PK.

La société civile a joué un rôle essentiel tout au long de ces premières négociations et est demeurée une partie intégrante du système depuis son lancement en 2003, fournissant souvent des services inestimables de collecte d'information, de suivi, d'expertise et d'analyse, dont le PK dépend pour prendre des décisions crédibles. À certains moments, cela a exigé des organisations de la société civile, qu'elles soient à l'intérieur du PK ou non, qu'elles s'expriment fermement et qu'elles prennent des positions difficiles devant certaines failles au sein du PK et certaines actions de ses États participants.

En 2016, la Coalition de la société civile du PK a adopté une position de ce type, qui a donné lieu à la décision difficile de continuer de s'intéresser aux travaux du PK, mais de ne pas appuyer le travail des Émirats arabes unis (EAU) à la présidence en 2016, en l'absence d'un engagement et d'une réforme véritables de la part des EAU. Aucune réforme n'a été mise en avant.

En tant que regroupement mixte composé de membres de la Coalition de la société civile du PK et d'organisations alliées, nous demeurons solidaires dans nos démarches pour corriger les problèmes graves et notoires qui continuent d'accabler l'industrie du diamant. Ces problèmes ont été soulevés à maintes reprises, non seulement par la société civile, mais aussi par des organisations internationales et par les médias. Il s'agit entre autres de ce qui suit :

- Empêcher les diamants d'alimenter la violence et les conflits de tous genres ou de financer des forces gouvernementales qui commettent des violations, conformément au Guide OCDE sur le devoir de diligence ainsi qu'aux sanctions et résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies qui s'appliquent;
- S'assurer que les sociétés au sein de l'industrie du diamant soient tenues par la loi d'assumer leur responsabilité de respecter tous les droits de la personne dans toutes leurs activités mondiales, tel que mentionné dans les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et dans le Guide OCDE sur le devoir de diligence;
- Appuyer une transparence accrue des revenus et des données tout au long de la chaîne d'approvisionnement des diamants, conformément à l'Initiative pour la transparence dans les industries d'extraction (ITIE), à l'Open Contracting Partnership et à d'autres efforts semblables;
- S'attaquer, à la fois dans les pays producteurs et dans les centres de commerce, à la sous-évaluation des diamants ainsi qu'aux liens avec l'évasion fiscale et les prix de transfert erronés;
- S'attaquer aux possibilités que la chaîne d'approvisionnement des diamants puisse servir à des fins de blanchiment d'argent, de corruption ou de financement de menaces, conformément aux recommandations de 2012 du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) et à son rapport sur les diamants de 2014;
- Prendre des mesures efficaces pour éliminer le travail forcé ou le travail des enfants dans les activités d'extraction ou de transformation des diamants, conformément aux conventions applicables de l'Organisation internationale du Travail (OIT);
- Promouvoir un développement économique durable et véritable dans l'ensemble du secteur du diamant, et particulièrement dans les pays de production artisanale, conformément aux Objectifs de développement durable des Nations Unies et à la Déclaration de Washington du PK;
- Continuer de faire fond sur les efforts déployés au sein du PK, qui sont ancrés dans une collaboration multipartite productive, comme le travail effectué pour encourager les progrès qu'accomplis la République centrafricaine afin de reprendre les exportations légales de diamants bruts, et pour améliorer la mise en œuvre du PK et renforcer les contrôles internes dans les pays de production, de commerce et de transformation, y compris dans des régions telles que l'Afrique occidentale.

Nous signalons que la société civile n'est pas seule à se préoccuper de l'état du secteur du diamant naturel. L'industrie du diamant brut dans son ensemble fait face aux pressions croissantes exercées par l'arrivée des diamants synthétiques. La présentation des diamants synthétiques comme solution de rechange « responsable » aux diamants naturels a d'énormes répercussions sur l'industrie, qui continue d'être ternie par l'association qui persiste entre les diamants et de graves préjudices. Les préoccupations du secteur des banques concernant le comportement responsable des entreprises et une éventuelle utilisation impropre du secteur pour le blanchiment d'argent et le financement des menaces sont aussi susceptibles d'avoir de profondes répercussions sur le commerce des diamants.

La World Diamond Mark, l'Association des producteurs de diamants et d'autres initiatives ont vu le jour au cours des dernières années en réaction à ces pressions. Ces initiatives témoignent d'une sensibilisation accrue à l'égard des préoccupations qui persistent le long de la chaîne d'approvisionnement des diamants, des pays où se pratique l'extraction jusqu'aux consommateurs, en passant par les fabricants et les détaillants. Les gestes étant cependant plus éloquentes que la parole, nous demandons à ces organisations et à l'industrie du diamant de se concentrer moins sur les messages et davantage sur les résultats.

Beaucoup d'intervenants du secteur du diamant ont pris des mesures positives, mais l'industrie et les gouvernements ont beaucoup de travail à faire pour régler les problèmes susmentionnés. En tant que société civile, nous espérons pouvoir travailler avec l'industrie et les gouvernements, qui ont intérêt à prendre des mesures pour faire en sorte que les diamants ne soient pas ternis par des liens avec des violations des droits de la personne et d'autres torts. En gardant ce but à l'esprit, nous collaborerons aussi avec d'autres intervenants de la chaîne d'approvisionnement, tels que les associations d'exploitation minière artisanale, les banques concernées et les consommateurs, partout dans le monde.

Le Processus de Kimberley n'est qu'un des mécanismes par lesquels on peut s'engager à l'égard des enjeux liés aux diamants. Sa fonction est importante. Mais il ne tient pas compte des forces gouvernementales violentes et du manque de transparence, et ne tient pas les sociétés responsables d'enquêter sur leurs chaînes d'approvisionnement. D'autres mécanismes, y compris ceux qui s'attendent à ce que les sociétés diamantaires vérifient les risques et les réduisent le long de leur chaîne d'approvisionnement, et qu'elles rendent compte publiquement des mesures qu'elles ont prises, ont vu le jour depuis afin d'élargir les possibilités de s'attaquer aux problèmes relatifs aux droits de la personne et à d'autres préoccupations au sein de l'industrie du diamant.

En tant que société civile œuvrant dans diverses initiatives, nous demeurons unis et imperturbables dans notre volonté de voir de réels progrès dans la suppression des liens entre les diamants, les conflits et les violations des droits de la personne.

Lucy Graham
Legal Adviser
Amnesty International
London, United Kingdom

Brad Brooks-Rubin
Director of Policy
Enough Project
Washington DC, United States

Roslyn Rennie
Campaigner
Global Witness
London, United Kingdom

Shamiso Mtisi
Head of Programmes
Zimbabwe Environmental Law Association
Harare, Zimbabwe

Farai Maguwu
Executive Director
Center for Natural Resource Governance
Harare, Zimbabwe

Filip Reynier
Director
IPIS (International Peace Information Service)
Antwerpen, Belgium

Abu A. Brima
Executive Director
Network Movement for Justice and Development (NMJD)
Freetown, Sierra Leone

Felicien Mbikayi
Executive Director
Groupe d'Appui aux Exploitants des Ressources Naturelles (GAERN)
Kinshasa, DRC

Joanne Lebert
Executive Director
Partnership Africa Canada (PAC)
Ottawa, Canada

Albert Kabuya
Head of Programmes
Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP)
Kinshasa, DRC

Jaff Napoleon Bamenjo
Coordinator
Réseau de Lutte contre la Faim (RELUFA)
Yaoundé, Cameroon

Kabinet Cissé
Executive Director
Centre du Commerce International pour le Développement (CECIDE)
Conakry, Guinea

Michel Yoboue
Executive Director
Groupe de Recherche et de Plaidoyer sur les Industries Extractives (GRPIE)
Abidjan, Cote d'Ivoire

Alfred Brownell
Lead Campaigner
Green Advocates
Liberia, Monrovia